**STUDIORUM NOVI TESTAMENTI SOCIETAS**

**SNTS – Society for New Testament Studies**

**CANDIDATURES COMME MEMBRE – 2024**

Unofficial French version (translated by Régis Burnet, 2022 ; updated annually by the Assistant Secretary)

Version française non officielle (traduite par Régis Burnet, 2022)

* Les **candidatures comme membre de la SNTS** sont ouvertes à tous les chercheurs, quelle que soit leur nationalité ou leur langue, et à un large éventail de traditions scientifiques.
* Les candidatures doivent être présentées par deux membres de la Société, de préférence d’institutions différentes, qui doivent tous deux manifester leur soutien à la candidature et être à jour de leur cotisation pour l’année en cours (autrement dit, les propositions émanant des « anciens » membres ne sont pas acceptées). L’un est appelé le « parrain », l’autre comme le « second parrain ».
* Les candidatures doivent être soumises **avant le 1er mai** pour être examinées lors de l’assemblée générale annuelle de la Société. Les candidatures envoyées après cette date seront reportées à l’année suivante. Aucun membre ne peut proposer plus de deux candidatures pour cette catégorie au cours d’une même année.

La clause D2 des statuts de la société indique la méthode d’approbation :

*Lors de l’examen des candidatures, le comité vérifiera que les candidats ont fait preuve d’un haut niveau d’érudition dans plus d’un domaine ou d’une spécialisation liés au Nouveau Testament. Un doctorat de recherche dans le domaine du Nouveau Testament ou dans un domaine connexe sera en principe exigé, mais on recherchera en outre plusieurs publications dans des médias universitaires réputés, qui apportent une contribution notable à la connaissance de la discipline. Le comité définira régulièrement les exigences spécifiques relatives à ces publications.*

* **Les exigences précises** sont les suivantes (les parrains doivent fournir une justification explicite et complémentaire lorsqu’une candidature ne répond pas clairement à ces exigences – en l’absence de justification suffisante, une candidature peut être rejetée).
  1. Les membres ne doivent proposer que des personnes qui ont apporté, et qui devraient continuer à apporter, une contribution créative et constructive aux études sur le Nouveau Testament dans un contexte international..
  2. À cet égard, les publications scientifiques qui peuvent être facilement utilisées (c’est-à-dire lues et comprises) par un public international sont, sauf dans des cas rares et exceptionnels, d’une importance primordiale.
  3. Au sein de la Société, les communications sont présentées et les activités sont menées en anglais, français et allemand. Afin d’encourager à la fois les débats internationaux au sein de la Société et les publications savantes dans un nombre croissant de pays, les membres potentiels doivent normalement répondre à l’UN des critères de publication suivants dans le domaine des études du Nouveau Testament :

1. 2 monographies de recherche importantes, dont au moins 1 en anglais, français ou allemand.
2. 1 monographie de recherche majeure et savante, plus 5 articles/chapitres de recherche significatifs, soit dans des revues savantes majeures, à résumés internationaux, avec une politique d’évaluation anonyme par les pairs, soit dans des ouvrages à plusieurs auteurs – la monographie ou les 5 articles/chapitres doivent être en anglais, français ou allemand. ;
3. 10 articles/chapitres de recherche significatifs, soit dans des revues scientifiques majeures, à résumés internationaux, avec une politique d’évaluation anonyme par les pairs, soit dans des travaux à plusieurs auteurs – au moins 5 des articles/chapitres doivent être en anglais, français ou allemand..
   1. Les publications utilisées à l’appui de la candidature doivent normalement refléter un large éventail d’intérêts dans le domaine des études du Nouveau Testament.
   2. Les parrains doivent laisser s’écouler suffisamment de temps pour que la qualité des publications devienne évidente, soit dans une ou plusieurs revues critiques, soit dans une discussion savante publiée qui peut être lue par un public international, soit dans un avis direct au comité.
   3. Lorsqu’ils soumettent la liste d’articles/chapitres pour examen (comme au paragraphe [c] ii ou iii), les parrains doivent indiquer ce qu’ils considèrent comme les publications les plus importantes du candidat, et pourquoi.
   4. Les parrains qui désignent des candidats ayant rédigé la plupart ou la quasi-totalité de leurs publications scientifiques dans une langue autre que l’anglais, l’allemand ou le français doivent, dans des circonstances normales, être en mesure de lire la langue en question, afin de pouvoir attester de la qualité scientifique des publications mentionnées à l’appui de la candidature ainsi que de leur importance internationale (réelle ou potentielle)..

* Toutes les informations fournies seront traitées de manière confidentielle.
* Les candidats à l’adhésion ne doivent pas assister, à quelque titre que ce soit, à la ou aux assemblées générales au cours desquelles leur candidature est examinée..

*Les nominations seront examinées en premier lieu par le Comité. Si le Comité approuve la nomination, le nom sera annoncé au début de l’Assemblée générale suivante de la Société, avec les noms de l’auteur de la proposition et de l’auteur du soutien. Toute objection à la nomination doit être portée à la connaissance du Comité au cours de l’Assemblée générale et avant la deuxième réunion du Comité. Il appartient au Comité de décider si les objections sont suffisamment sérieuses pour justifier le retrait de la candidature. Si aucune objection n’est reçue, l’Assemblée générale est informée, lors de la dernière réunion de travail, que la nomination a été approuvée. Si un candidat n’est pas considéré par le Comité comme pouvant être recommandé à l’Assemblée générale de la Société au moment de sa nomination, le(s) proposant(s) en sera (ont) informé(s)..*

Les candidatures doivent être soumises sous la forme d’un document Word unique (envoyé par courrier électronique à la secrétaire adjointe, la Professeure Christina M. Kreinecker, christina.kreinecker@kuleuven.be – en indiquant « SNTS » dans l’en-tête de l’objet), et inclure les éléments suivants dans l’ordre ci-dessous :

1. **Une déclaration de candidature**, en utilisant le document inclus ci-dessous. (Les publications à paraître, les écrits grand public ou les courts articles de dictionnaire qui ne sont pas conçus pour une discussion savante ne sont normalement pas pris en compte par le comité et ne doivent pas être inclus dans le résumé. Ne dépassez pas deux pages A4 pour la déclaration. La police Arial 9 points est recommandée).
2. **Une ou deux lettres de recommandation séparées** (références) du parrain et du second parrain. Ces lettres doivent clairement inclure un rapport complet sur les capacités et les réalisations académiques du candidat, ainsi que sur la manière dont le candidat répond aux critères d’adhésion ci-dessus. **Il est demandé au parrain et à son second de présenter des arguments solides en faveur de leur candidat et de fournir une justification suffisante pour la nomination**. Le comité peut également demander un rapport à l’un de ses membres sur l’une des publications suivantes.
3. Un **curriculum vitae universitaire** succinct du candidat (qui doit également inclure l’adresse électronique du candidat, les dates des diplômes, le sujet de la recherche postuniversitaire et les détails des postes universitaires).
4. Une **liste complète des publications universitaires** du candidat, avec la date et le lieu de publication, et le nombre de pages. Cette liste doit distinguer, dans la mesure du possible, les publications internationales de celles destinées principalement à un public uniquement national, et les articles publiés dans des revues avec évaluation anonyme par les pairs de ceux publiés dans d’autres revues ou dans des collections (par exemple, Festschriften).

Dans le cas de :

* Livres : les détails de la collection à laquelle appartient le volume doivent être fournis en plus du nombre de pages ;
* ouvrages cosignés : le pourcentage de la contribution du candidat doit être clairement indiqué ;
* articles et chapitres de livres : les numéros de pages exacts doivent être indiqués ;
* les publications importantes qui ne sont pas rédigées dans l’une des langues de la Société (anglais, français ou allemand) : un bref résumé et une évaluation dans l’une de ces langues doivent être inclus par le parrain ou le second ;
* les publications qui n’ont pas été publiées dans une revue ou une série de monographies largement connues : une déclaration concernant le public visé doit être incluse.
  + **Déclaration de candidature (2024) – max. 2 pages**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Titre, nom et adresse électronique du candidat :*** |  |  | ***Parrain (y compris l’institution) :*** |  |
| ***Poste ou statut actuel du candidat (y compris l’institution et pays) :*** |  |  | ***Second parrain (y compris l’institution) :*** |  |

***Formation***

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| *Année* | *Grade universitaire* | *Université* |
| *Année* | *Grade universitaire* | *Université* |
| *Année* | *Grade universitaire* | *Université* |

***Critère de publication sur lequel se fonde la nomination (veuillez en choisir un et l’indiquer par un « x »)***

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| c. i |  | ou | c. ii |  | ou | c. iii |  |

***Si cette candidature ne répond pas aux critères de l’adhésion à part entière, autorisez-vous le comité à la prendre en considération au titre de membre associé ? (Veuillez indiquer par un « x »)***

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Oui |  |  | Non |  |

***Publications de recherche les plus importantes***  
(inclure uniquement les monographies de recherche, les articles de revues de recherche et les chapitres de recherche ; exclure les ouvrages à paraître)

**Monographies de recherche (inclure le nombre total de pages) :**

**Articles dans les grandes revues savantes :**

**Chapitres dans des volumes édités :**

**Autres publications de recherche importantes :**

**B. Lettres de recommandation conjointes ou séparées**

*(Veuillez prendre en compte les exigences spécifiques mentionnées ci-dessus afin de présenter un dossier solide pour votre candidat.)*

**C. Curriculum vitæ universitaire succinct**

**D. Liste complète des publications universitaires**